

AVIS AUX MEMBRES

No. 2024 – 030

Le 27 mars 2024

MISE À JOUR DES TAUX DE DÉCOTE SUR LES DEVISES DÉPOSÉES EN GARANTIE

La CDCC effectue une révision trimestrielle de ses taux de décote applicables sur les devises éligibles au dépôt en garantie.

Suite à cette révision, la CDCC a décidé de mettre à jour les taux de décote en vigueur. La CDCC s'est réservée le droit de maintenir les taux de décote sur devises à 3.25%. Les nouveaux taux de décote seront effectifs le 28 Mars 2024.

Devises	Taux de décote
Dollar des États-Unis	3.25%
Euro	3.25%
Livre sterling	3.25%
Dollar de Hong Kong	3.25%

Pour toute information complémentaire, veuillez communiquer avec le département de Gestion des risques au (514) 871-3505.

Anna Linardakis
Directrice, Activités commerciales
CDCC